

# LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Frimaire, an VII.



Attentions des Russes, qui demandent à agir en corps séparé et indépendant du commandement autrichien. — Arrivée à Vienne d'un courrier français porteur de dépêches pour l'empereur. — Débats de la chambre des communes. — Convention signée entre le ministre des relations extérieures de la république helvétique et l'ambassadeur de France. — Proclamation trouvée parmi les bagages de l'armée fugitive du roi de Naples.

Le prix de la souscription est de 12 fr. pour trois mois, et de 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-heures qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de manuscrits pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ITALIE.

D'Ancone, le 29 brumaire.

Le roi de Naples est au camp de Sora. Comme il a visité ses armées, il paroît qu'il est venu se mettre sur tête pour faire l'invasion de la république romaine. On craint que les Français n'aient pas encore rassemblé des forces suffisantes pour couvrir Rome. Il est probable que la cour de Naples, décidée à faire la guerre, essaiera de profiter de la supériorité du nombre que lui donnent les circonstances.

De Florence, le 1<sup>er</sup> frimaire.

La cour de Toscane cherche à gagner du tems ; & dans la vue, elle veut négocier directement à Paris. Elle s'est gueres flattée que la république française, en cas de difficultés, consentisse à reconnoître sa neutralité. Aussi doute-t-on pas ici que les coalisés n'aient pensé à gagner la Toscane contre les événemens. On croit qu'au moment où les Napolitains marcheront sur Rome, ils enverront à Livourne un corps de troupes, auquel se joindront les troupes & les milices de la Toscane & de la république de Lucques. Ces troupes formeront un corps armé destiné à couvrir la Toscane, & à tenter de faire la retraite à l'armée française à laquelle on espère faire évacuer Rome.

## HONGRIE.

De Semlin, le 25 brumaire.

Les spahis de la Servie ont résolu d'exiger de Mustapha-pacha qu'il montrât le firman de la Porte, en vertu duquel il seroit nommé gouverneur de cette province. Ils prétendent que ce pacha usurpe un pouvoir qu'il n'a point, & qu'il secrètement l'allié de Passwan-Oglou. Des négocians arrivés ici de Widdin, rapportent en effet que Passwan-Oglou appelle publiquement Mustapha son ami ; & comme ce dernier s'occupe plus de lever de l'argent que de mettre à l'état de défense, on ne sauroit attribuer cette

sécurité qu'à une secrète intelligence entre les deux pachas.

Passwan-Oglou s'étend maintenant dans la Valachie, à cinq myriamètres au-delà de Krajowa : il leve par-tout des troupes & de l'argent, & parle de nouveau d'aller à Constantinople.

## AUTRICHE.

De Vienne, le 6 frimaire.

Nos auxiliaires, les Russes, affichent déjà des prétentions qui pourroient nous guérir beaucoup. Ils demandent à agir dans la guerre en corps séparé & indépendant du commandement autrichien, parce que c'est l'Angleterre qui les paie. Nous ne pouvons, de notre côté, leur donner ainsi carte blanche dans notre propre pays, & nous exposer à souffrir les excès auxquels ils se portent dans leur marche.

Le courrier français, dont on a tant parlé, est arrivé ici. Il étoit porteur de dépêches adressées à l'empereur lui-même.

Au travers du voile qui couvre nécessairement un objet de cette importance, voici les points que les politiques, les mieux instruits croient avoir saisis, & sur lesquels toute leur attention se fixe en ce moment. Ils disent que ces dépêches contenoient un *ultimatum* du directoire de France, plus modéré encore que tous ceux qui avoient été proposés ci-devant. Il n'y a qu'une voix sur cette sage modération. A cet *ultimatum* étoient jointes, dit-on, les bases d'un plan de pacification générale. Ce plan a tellement paru digne de fixer l'attention des ministres, que le ministre anglais a expédié le lendemain un secrétaire de légation pour le porter à sa cour.

Cependant il trouve de puissans contradicteurs : ceux sur-tout qui ont le plus d'influence sur le cabinet impérial, semblent vouloir éloigner la paix à mesure que la France fait des démarches pour s'en rapprocher. Ils insistent sur la stricte exécution du traité de Campo-Formio, dans lequel l'empereur n'a reconnu que la république cisalpine. On refuse formellement de reconnoître celles de Rome & de l'Helvétie. On s'oppose du moins à l'union de la Valteline à la Cisalpine. D'autres circonstances viennent encore mettre de nouveaux obstacles à un arrangement. Le cabinet de Saint-James a persuadé au nôtre que la cause & l'existence de l'Angleterre se lioient tellement aux intérêts du continent, qu'une paix définitive ne pourroit avoir lieu, à moins qu'elle n'y fût comprise.

D'un autre côté, la part active que la Russie a prise dans cette contestation & les événemens qui y ont mêlé la Porte

ottomane , augmentent encore la difficulté & compliquent les intérêts.

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il paroît certain que la Prusse se tiendra dans un rôle absolument passif. On est persuadé à Vienne que cette cour ne prendra d'autre part à la guerre que celle d'une attitude défensive dont elle ne s'écartera qu'autant que des circonstances impérieuses & inattendues viendroient la forcer à rompre la mesure d'une conduite si sage.

A N G L E T E R R E.

De Londres , le 10 frimaire.

Débats de la chambre des communes , du 6.

M. Tierney a prévenu la chambre qu'il feroit sous quinze jours la motion de déclarer aux ministres du roi qu'il est de leur devoir de ne contracter aucun engagement qui pourroit les empêcher de faire la paix , quand il sera possible d'en conclure une conforme à la gloire & aux intérêts de la nation.

Lord Arden propose de porter à 120,000 hommes l'état de notre marine pour l'année 1799.

Sir J. Sinclair observe qu'à la fin de la guerre d'Amérique, lorsque nos ennemis actuels étoient plus puissans sur mer , l'état de la marine n'étoit que de 110,000 hommes.

Pitt répond qu'à l'époque dont on parle, une victoire chèrement achetée étoit tout ce que nous pouvions espérer de notre courage & de notre habileté : qu'alors l'ennemi étoit par-tout en état de nous disputer l'empire de la mer; mais que notre marine, après avoir élevé le dernier degré notre puissance & notre gloire, a fixé l'admiration de l'univers qui nous demande avec confiance notre protection. Il conclut en demandant si nous devons lever le blocus des ports ennemis ; si notre commerce, nos colonies, nos conquêtes, l'Irlande, doivent être abandonnés pour épargner la dépense additionnelle qu'occasionneront dix mille matelots de plus.

La proposition de lord Arden est adoptée.

Dans la séance du 7, M. Pitt a proposé de prolonger d'un an la permission accordée aux milices anglaises dont il a fait le plus pompeux éloge, de servir en Irlande.

Dans celle du 8, le chancelier de l'échiquier propose de continuer jusqu'au 8 messidor an 8, les droits sur les sucres, le tabac, les suifs, la drèche, la bière, le cidre & le poiré.

Du 9. — Le secrétaire de la guerre annonce à la chambre que l'augmentation récente des troupes réglées & des milices, rend nécessaire pour l'année suivante un supplément d'un million, dont une partie sera employée à la réparation des chemins & des ponts de l'Ecosse, & l'autre partie à l'indispensable accroissement des pensions à accorder aux veuves des officiers.

M. Tierney, après avoir fait l'éloge de nos victoires navales, témoigne sa surprise & sa douleur de voir que ces victoires, loin d'alléger le fardeau déjà si pesant des impôts, ne servent que de prétexte pour le rendre plus insupportable encore. Il reproche aux ministres de ne rien faire avec économie.

M. Pitt : Quand on considère quel peu de cas la France fait de l'opinion, du sang & des trésors de ses sujets, on ne doit pas être surpris des prodigieux efforts qu'elle fait encore. Nous avons à combattre des ennemis dont la puissance n'est limitée ni par la prudence, ni par le devoir, & qui sont toujours prêts à jouer leur existence même contre la liberté de l'Europe. S'ensuit-il, parce que leurs

projets contre l'Inde se sont trouvés impraticables, qu'ils ne retourneront pas à celui non moins insensé de l'invasion de cette île ?

M. Pitt ajoute qu'il est indispensable de remplacer les 17000 hommes envoyés en Irlande, & qu'une augmentation de service exige une augmentation de dépense.

M. Tierney dit qu'il ne peut être de l'avis du chancelier de l'échiquier, relativement aux projets de l'ennemi, car enfin, dit-il, sans vaisseaux comment les mettront-ils à exécution ? Il s'élève ensuite contre les appointemens énormes de M. Dundas.

M. Pitt se lève une seconde fois ; & après avoir déclaré qu'il ne doutoit nullement du salut de l'Angleterre, il ajoute : « Nous ne devons cependant rien abandonner au hasard, tant que nous aurons affaire à un ennemi dont les tentatives sont toujours hors de toutes les probabilités, à un ennemi qui enveloppe ses efforts de l'ombre de la nuit, & se met sous la protection des tempêtes. D'ailleurs si avec le secours des autres puissances, il se présenteoit une occasion de délivrer les états autrefois indépendans qui gémissent aujourd'hui sous le despotisme de la France, une telle occasion, dans mon opinion, ne devoit pas être négligée. Rien n'est plus différent qu'une attaque contre la liberté & l'indépendance d'une nation, quelle qu'elle soit, & un effort pour la délivrance de l'Europe. Nous sommes bien éloignés de songer à aucune augmentation. Mais nous ne devons pas nous relâcher un moment de notre système défensif. »

La proposition est approuvée.

L'Embuscade est arrivée à Spithead avec l'Hirondelle, prises françaises, de 20 canons & de 50 hommes d'équipage, venant de l'Isle-de-France.

Du 12. Une lettre écrite à bord de la Daphné, de 20 canons, capitaine Ch. Lindsay, porte que ce bâtiment a reçu par le télégraphe, l'ordre de partir pour les Indes occidentales. Il faut que sa mission soit bien urgente, puisqu'on lui a ordonné de ne pas attendre le supplément de provisions dont se chargent ordinairement les bâtimens qui partent pour cette station.

Le 9 frimaire, à sept heures du soir, MM. Brett & Fox, en revenant à Londres, ont été arrêtés par trois voleurs à pied, à trois mille de King-ton. On leur a pris tout l'argent qu'ils avoient sur eux, & deux boîtes contenant quelques bijoux & plusieurs objets de prix.

Sur quatre-vingt-cinq prisonniers qui attendent dans les prisons de Newgate les prochaines assises, trois sont prévenus de bigamie.

Le prince Edward & le prince Ernest vont être créés ducs de Cumberland & de Kent, & auront chacun un apanage de 12,000 liv. sterl. de rente, qui leur sera accordé par le parlement pour les mettre en état de soutenir leur rang & leur dignité.

Le prince de Galles est retenu chez lui par une violente attaque de goutte.

La ci-devant comtesse Desparre, émigrée française, est accouchée, depuis quelques jours, de trois enfans dans Wilberk-Sreck. Elle doit les secours dont elle a besoin à l'humanité d'un boulanger anglais.

On croit généralement que le premier plan de finances que présentera M. Pitt, sera le rachat des dîmes, dont il espère tirer un secours présent de quatre millions sterling. Le plan est rédigé, & le bill tout prêt. Suivant ce plan, les revenus du clergé devront toujours être réglés sur la valeur de l'argent & le prix des denrées.

Lord Saint-Vincent, sur l'avis de ses médecins, est

allé passer  
ensuite le c  
absence est  
Le paque  
Falmouth,  
sonnes de  
en quarant  
Tous les  
la Guadelou  
Bogues.  
Larcenio  
beaucoup n  
ministère. C  
doivent con  
élévée à la d  
par un rôle  
Dublin de  
andra ensu  
assemble u  
rier avec  
conce de g  
Une lettr  
ronce en ce  
eurs d'une  
es orangist  
trouvoient r  
le vin ne f  
lord se leva  
de Cesar d  
dans la cha  
de la réunio  
voir lieu,  
harbore l'é  
On assur  
convouqué av  
Nos jour  
le général H  
Milord,  
trois obligé  
avez inspi  
Du mon  
ne cessai  
omme solda  
erre dans v  
que dont v  
ries de tit  
na patrie, s  
roits à vot  
salieres qu  
reçoit que  
mbre que v  
ant et apr  
res éternel  
Je demar  
emignage, e  
Je suis a  
REP  
le 10 de ce  
particuliere e  
tre minist  
venu :

allé passer quelques semaines à Gibraltar. Il reprendra ensuite le commandement du blocus de Cadix qui en son absence est confié à sir Roger Curtis.

Le paquebot d'Halifax est arrivé en dix-huit jours à Falmouth, ayant relâché à New-York, quelques personnes de l'équipage ont gagné la fièvre jaune. Il est en quarantaine.

Tous les américains des Etats-Unis qui se trouvoient à la Guadeloupe, ont été mis en prison par ordre de Victor Hugues.

La réunion de l'Irlande, avec la Grande-Bretagne, occupe beaucoup nos feuilles publiques, et à ce qu'il paroît, le ministère. On parle déjà d'une foule de changemens qui doivent conduire à ce grand événement. Lord Clare sera élevé à la dignité de pair d'Angleterre. On paroît lui destiner un rôle très-important. L'agent Saurin est occupé à Dublin de la rédaction des conditions de l'union. Il se rendra ensuite en Angleterre, où le ministre britannique rassemble un grand nombre d'hommes d'état, pour consulter avec eux les mesures préparatoires. Mais tout annonce de grands obstacles de la part du parti orangiste.

Une lettre de Dublin, publiée dans nos gazettes, annonce en ces termes quelques faits récents, les avant-coureurs d'une forte opposition. « Jean Beresford, le chef des orangistes, présidoit dernièrement à un dîné où se trouvoient rassemblés un grand nombre de leurs adhérens. Le vin ne fut pas épargné. Lorsqu'on eut desservi, Beresford se leva, et porta le toast suivant: *Puisse le sort de César devenir celui du premier du parlement, qui fera dans la chambre des communes d'Irlande, la proposition de la réunion de ce pays avec l'Angleterre!* Si l'union doit avoir lieu, il est à craindre que le parti des orangistes arbore l'étendard de la rébellion.

On assure que le parlement d'Irlande ne sera point convoqué avant le mois de pluviôse.

Nos journaux rapportent la lettre suivante écrite par le général Humbert à l'évêque de Killala.

Douvres, 6 brumaire, an 7.

Milord, au moment de retourner en France, je me suis obligé de vous témoigner les sentimens que vous m'avez inspirés.

Du moment que j'eus le plaisir de vous connoître, je ne cessai de regretter que le hasard et mon devoir, comme soldat, me forçassent, en portant le fléau de la guerre dans votre voisinage, de troubler le bonheur domestique dont vous jouissiez, et qui vous étoit dû à toute espèce de titres. Je serois heureux, à mon retour dans ma patrie, si je puis me flatter d'avoir acquis quelques mérites à votre estime. Indépendamment des raisons particulières que j'ai de vous aimer et de vous respecter, je récit que le citoyen Charost m'a fait des bontés sans nombre que vous avez eues pour lui et pour ses officiers, avant et après la reprise de Killala, vous donnez des titres éternels à mon estime, à ma reconnaissance.

Je demande en grâce à votre seigneurie d'en accepter le témoignage, et d'en faire part à votre digne famille.

Je suis avec respect, &c.

HUMBERT.

### REPUBLIQUE HELVETIQUE.

De Bâle, le 14 frimaire.

Le 10 de ce mois, il a été signé à Lucerne une convention particulière entre le cit. Perrochel, ministre de France, & notre ministre des relations extérieures, Begos. En voici le contenu :

L'Helvétie fournira à la France un corps auxiliaire de 18 mille hommes.

La république française fera recruter dans l'Helvétie à ses propres frais.

On ne prendra que des hommes de bonne volonté.

Chaque soldat & sous-officier auront 24 francs de France d'engagement. On pourra s'engager pour deux ou quatre ans.

Ce corps sera divisé en six demi-brigades, chacune de 3000 hommes.

Le chef de brigade aura rang de colonel.

Tous les chefs de brigade, commandans de bataillon & capitaines, seront nommés par le directoire.

Chaque soldat & bas-officier recevra de la république française un uniforme sans le payer.

Le gouvernement français indiquera la destination de ces troupes.

La solde commencera aussi-tôt que le tiers des hommes sera rendu au lieu indiqué pour le rassemblement.

Les fautes contre la discipline & les délits seront jugés par des conseils de guerre suisses.

Le gouvernement français enverra pour les troupes en Suisse des provisions pour un an.

On ne pourra incorporer dans les compagnies, bataillons ou demi-brigades françaises, ni les soldats, ni les compagnies, ni les bataillons suisses.

Le gouvernement français engagera une république alliée avec lui à prendre à sa solde permanente ce corps de troupes, lorsque sa destination actuelle cessera, &c. &c. &c.

### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Paris, le 20 frimaire.

On assure que les citoyens Garnerin & un aide-de-camp, nommé Beauvais, ont proposé au directoire d'aller en Egypte avec un aérostat, pour porter des dépêches à Buonaparte. La traversée de la Méditerranée ne les effraye pas, quoiqu'elle soit d'environ 600 lieues. Ils espèrent franchir cet espace en soixante heures. On ajoute que ce projet n'est que la suite d'un autre beaucoup plus vaste & plus important, mais qui ne doit pas être encore publié.

— Le chargé des affaires de Naples est libre, ainsi que l'ambassadeur de Sardaigne.

— Nous ne croyons nullement aux bruits que l'on répand sur de prétendus changemens dans le ministère.

— Ces jours derniers, on a fait chez quelques libraires, & entr'autres chez ceux du Palais Egalité, une visite qui avoit pour objet de découvrir un pamphlet séditieux relatif aux conserts de la Belgique.

— Le général Béguinot est arrivé à Paris.

— Les paris sont ouverts, dit un de nos journaux, que, sous quinze jours, il y aura un roi dans notre ville : on y attend celui de Sardaigne.

— Quelle neutralité que celle de certains princes ! Il paroît certain que les napolitains conduits par Nelson, se sont emparés sans obstacle du port & de la ville de Livourne. Quelques journaux ont confondu cette ville avec celle de Lisbonne, qui est depuis long-tems au pouvoir des anglais.

— Les journaux de Londres se moquent sans doute de nous, en essayant de nous faire croire que, par un des articles relatifs à l'évacuation de Saint-Domingue, Toussaint Louverture a proclamé cette isle indépendante, l'a mise sous la protection d'une escadre anglaise, & a déclaré que les ports de cette colonie ne seroient plus ouverts qu'aux anglais. Ils portent la plaisanterie jusqu'à

nommer le colonel Grenet pour plénipotentiaire auprès de ce nouveau souverain negre.

— Théobald-Wolf-Tone s'est coupé le col, à Dublin, dans sa prison, avec un petit couteau de poche.

*Proclamation trouvée en Italie parmi les bagages de l'armée fugitive du roi de Naples.*

« Ferdinand IV, par la grâce de Dieu, roi des deux Siciles, de Jérusalem, infant d'Espagne, duc de Parme, Plaisance, Castro, &c. &c., grand duc héréditaire de la Toscane, &c. &c.

» Depuis le commencement des révolutions politiques, qui ont détruit toute l'espérance de la tranquillité dans diverses parties du monde, nous nous sommes appliqués à pourvoir avec soin à la sûreté de nos domaines royaux; nous en avons éloigné les séducteurs & leurs maximes pernicieuses; nous avons réorganisé & accru nos armées, resserré les nœuds de nos alliances avec les puissances amies, stipulé un traité de paix avec la république française, épuisé tous les autres procédés pacifiques; & cependant nous nous trouvons dans la dure perspective d'un danger qui menace la paix & l'intégrité de notre territoire, & qui est la suite du renversement qui s'est opéré dans le pays romain qui touche nos limites, & des outrages qu'a essayés la sainte religion catholique, qui ont entraîné des discordes civiles, des scènes de massacres & des déprédations.

« Ces événemens, réunis à l'invasion de l'île de Malte, qui est dans notre mouvance royale, aux continuelles menaces d'une invasion prochaine de nos propres domaines, confirmées par les préparatifs militaires; les mouvemens de troupes destinées à révolutionner notre royaume de Naples, nous ont contraints à prendre des mesures plus efficaces encore pour éloigner de nos domaines le danger qui les menace. C'est pourquoi nous nous sommes déterminés à faire avancer notre armée royale dans l'état de Rome, par-tout où besoin sera, avec la volonté stable d'y rétablir la religion catholique, y comprimer l'anarchie, y terminer les désastres & les déprédations, y ramener la paix, & le replacer sous le gouvernement régulier de son légitime souverain.

» Nous déclarons à nos très-aimés sujets, aux habitans de l'état romain & aux peuples de toute l'Italie, que, bien loin de vouloir ressusciter la guerre contre aucune puissance, il n'y a que le desir de pourvoir à leur sûreté, & de rendre à la religion l'hommage qui lui est dû, qui ait pu nous porter à cette entreprise dans laquelle, avec l'aide de Dieu, & secondés par les puissans secours de nos grands alliés, ainsi que par les efforts des nations italiennes, nous espérons obtenir des succès. Nous-mêmes, à la tête des preux soldats de notre invincible armée, nous dirigerons les opérations militaires, promettant de n'en faire usage que dans le cas de résistance ou d'agression; autrement, tous mes soins se porteront sur le rétablissement de la religion & du gouvernement de l'état romain.

» A ces causes, nous exhortons tous les habitans de cet état à déposer les armes au moment de l'entrée de nos troupes sur ce territoire; à se conformer aux dispositions que nous prendrons en leur faveur & pour la sûreté commune; à faciliter de tous leurs moyens & secours notre très-juste entreprise; à être bien persuadés qu'en faisant usage de notre justice naturelle & de notre clémence, non-seulement nous protégerons & récompenserons les bons & vertueux sujets, mais encore nous accuillerons dans notre affection paternelle les hommes

égérés qui, après s'être repentis de leurs erreurs, reviendront volontairement dans le droit chemin, & se soumettront à nos commandemens. Nous inspirons à tout le monde le desir d'oublier leurs insultes personnelles & tout sentiment de vengeance pour ce qu'ils ont souffert dans la dernière révolution, & de s'abstenir de tous excès & représailles, sous peine d'être frappés de notre indignation royale, & traités comme contrevenant à la sûreté publique.

» Nous exhortons pareillement les généraux et commandans de toute armée étrangère, d'évacuer sur-le-champ avec leurs troupes tout le territoire romain, sans prendre aucune part ultérieure aux destinées de cet état dont le sort, à raison de son voisinage, & pour les motifs les plus légitimes, intéresse spécialement notre puissance royale. Enfin, nous attestons que, du moment où notre armée sera entrée librement sur le territoire romain, les communications seront libres entre les deux peuples: nous ferons venir de notre royaume au secours de l'état romain, toutes especes de vivres & subsistance dont il pourra avoir besoin.

*Au quartier-général de Saint-Germain, le 14 novembre 1798.*

Signé, FERDINAND.

Et plus bas, JEAN ACTON.

*Au rédacteur du Publiciste.*

Paris, le 18 frimaire, an 7.

« Citoyen, votre intention, en informant le public des faits qui peuvent piquer sa curiosité, n'est sûrement pas de blesser la réputation d'un citoyen intéressé dans l'événement dont vous faites le récit. Vous avez rapporté, dans votre feuille du 16 courant, sur le compte d'un jeune homme que vous ne nommez point, un événement tragique que vous mettez tout à sa charge. Vous avez été en cela l'instrument involontaire d'une calomnie atroce, & comme vous ne sauriez y avoir d'intérêt, vous vous ferez sans doute au plaisir & un devoir d'exposer la vérité. Il vous paraîtra équitable que le jugement du public reste au moins suspendu, jusqu'à ce que la justice ait éclairé cet affreux mystère.

Veillez d'abord, citoyen, lever l'incognito dont on s'est plu à m'envelopper pour m'assassiner aussi moralement. J'étois connu sous mon vrai nom, dans la maison que j'habitois, & je le suis dans le monde, comme appartenant à une famille honnête de Nantes, fréquentant la meilleure société, & n'ayant point de liaisons équivoques.

Quand un homme est sans connoissance & presque sans vie, il est facile à son assassin de lui attribuer son propre crime; mais comment n'a-t-on pas été frappé de plusieurs traits caractéristiques qui dévoilent son imposture? Cet homme, resté maître du champ de bataille, laisse briser la porte plutôt que de l'ouvrir. Pendant ce tems, il s'occupe à détruire ou cacher les billets de caisse qui font la base de cette aventure.

On suppose que je l'ai attiré dans un guet-à-pent, & que j'en, pour le tuer, des pistolets dont la balle s'est arrêtée par un gilet de laine. Ces pistolets sont armés de bayonnettes, & je n'ai pas eu assez de force pour lui en porter un coup décisif! A peine a-t-il une égratignure; & l'on me prête assez de vigueur pour m'être donné moi-même cinq coups, de telle sorte que la bayonnette en est faussée.

Revenu à moi, j'apprends que je suis en arrestation. A tout ce qui se passe, à tout ce qui se conte, j'ai lieu de croire que mon assassin est encore l'arbitre de mon sort. Mais il est impossible que cette iniquité soit de longue durée. J'espère du moins que vous retirerez l'appui, sans doute involontaire, que vous lui avez prêté.

La méchanceté des manœuvres dont on cherche à m'accabler, se montre jusques dans le mensonge qu'on a imaginé sur ce prétendu déjeuner de six cents francs. Le citoyen Rose m'a en effet servi un petit déjeuner pour quatre à cinq amis, mais fort éloigné du prix dont on a parlé. Cette aventure m'a empêché de le payer. Mais il me connoît trop pour en être en peine.

Signé, AMBROISE BAZILLAIS (de Nantes.)

A. FRANÇOIS.

De l'imprimerie de MEYMAR, rue des Moineaux, n°. 426.